

## De la traduction dans le droit des idées d'égalité/inégalité

Toute politique législative, en Orient et en Occident, est révélatrice, selon les époques, d'une idéologie culturelle et politique concernant la valeur d'égalité dans la société donnée. La question clé est de savoir si cette idéologie accepte les inégalités comme un donné ou si elle s'efforce d'y remédier, qu'il s'agisse de l'égalité entre genres, groupes sociaux ou castes.

Les sociétés anciennes voyaient coexister différentes catégories d'êtres humains au statut inégal. Les justifications idéologiques de telles différences n'étaient articulées que par l'élite dominante. Elles se reflétaient pourtant dans une structuration spécifique de la vie de la société et, de ce fait, étaient intériorisées par les différents groupes de population qui les ressentaient comme une « évidence implicite ».

Le Droit constitue, à toutes les époques, un poste d'observation privilégié du traitement idéologique de la valeur d'égalité dans une société. Certes, les normes juridiques ne règlent pas à elles seules le comportement des individus. Elles peuvent en effet avoir emprunté le contenu de normes sociales préexistantes qui perdurent. Mais elles renforcent la valeur de modèles de ces dernières par la consécration qu'elles en opèrent. Elles sont à la fois des modèles « de » la réalité sociale et des modèles « pour » la réalité sociale.

On peut suivre, au long de ce numéro thématique, dans un temps et un espace qui varient de l'Égypte ancienne, de la Mésopotamie et des peuples nord iraniens à l'Europe, à la France et à la Russie actuelles en passant par le Moyen Âge des théologiens et des juristes, l'évolution de ces idées légitimées par le Droit et progressivement désacralisées et réappropriées par les individus pour créer de nouveaux modèles.

université  
Paris Ovest  
Nanterre La Défense

DROIT  
et  
CULTURES

Avec le soutien du  
CNL  
Centre national du livre

ISBN: 978-2-343-05793-4  
30€



H

De la traduction dans le droit  
des idées d'égalité/inégalité

DROIT  
et  
CULTURES

69 2015/1

## De la traduction dans le droit des idées d'égalité/inégalité



DROIT  
et  
CULTURES

Revue internationale interdisciplinaire

L'Harmattan

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNRS 69 2015/1